
Rapport, présenté par Saint-Just au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur la conspiration ourdie par les dantonistes, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794)
Louis Antoine Léon de Saint-Just

Citer ce document / Cite this document :

Saint-Just Louis Antoine Léon de. Rapport, présenté par Saint-Just au nom des comités de salut public et de sûreté générale, sur la conspiration ourdie par les dantonistes, lors de la séance du 11 germinal an II (31 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 629-638;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21005_t1_0629_0000_4

Fichier pdf généré le 23/01/2023

LEGENDTRE. Robespierre me connaît bien mal s'il ne me croit pas capable de sacrifier un individu à la liberté. Citoyens, est-il d'entre vous qui me croie complice d'une seule mauvaise action? J'aime mon pays, et je déclare que mon sang, que ma vie lui appartiennent. Si j'ai fait la proposition que le préopinant a combattue, c'est qu'il ne m'est pas démontré encore que les détenus soient coupables comme cela peut être démontré à ceux qui ont les preuves sous les yeux; au reste, je n'entends défendre ici aucun individu (1).

BARERE. Je demande la parole pour rappeler la conduite glorieuse que l'assemblée a tenue à trois époques différentes. Ce n'est pas aujourd'hui, où la Convention de France se montre au plus haut degré de gloire, au milieu des victoires de ses armées, qu'elle fera rétrograder les principes et qu'elle s'attirera le reproche d'une versatilité qu'elle ne devra jamais avoir.

Il y a un mois que la même motion a été faite pour Bazire et pour Chabot : elle était appuyée par les mêmes moyens; mais elle a été fortement attaquée, et à l'unanimité on déclara qu'il n'y avait point de privilégié, et qu'il ne se trouve dans la Convention que des représentants du peuple : il n'y a point d'égalité où le jury d'accusation ne prononce pas d'après les mêmes bases pour tous les citoyens.

Quelle serait cette aristocratie nouvelle? Ne suis-je plus dans la Convention nationale? Ne parlerais-je que devant le sénat de Venise ou de Gènes, où une aristocratie farouche opprime le peuple avec des privilèges et des fers? Les représentants du peuple ne doivent être distincts en rien des autres citoyens.

Un citoyen est accusé par ses pairs; un représentant du peuple l'est par ses collègues. C'est peut-être un privilège que de ne pouvoir être accusé que par la représentation nationale ; mais non ; c'est moins un privilège qu'une coutume établie dans toutes les représentations populaires.

Si l'on pouvait introduire un nouveau mode de juger, vous diriez donc à l'Europe : « Je m'accuse de n'avoir point entendu à la barre les fédéralistes, les soixante et un... » Mais non, je ne veux point m'accuser; la Convention nationale de France sera toujours au-dessus de tous les reproches. (*Applaudissements.*) Il est inutile d'en ajouter davantage; l'égalité sera maintenue pour tous les citoyens. Le jury ne doit connaître que des faits; il n'a pas besoin d'entendre les prévenus.

On a parlé de dictature; ce mot a retenti à mon oreille pendant un quart d'heure; il est essentiel de détruire une pareille idée. Je vois que les amis des détenus sont les seuls qui aient tremblé pour la liberté. Je ne connais de dictature que lorsqu'un homme prend tous les masques, tantôt celui de l'audace, tantôt celui de la souplesse; lorsqu'on s'entoure d'amis,

(1) Les *Débats* (n° 558, p. 185) rapportent ainsi cette intervention : « Robespierre me connaît bien mal s'il imagine que je puisse vouloir défendre un coupable ; si l'on croit que je le sois moi-même, que je sois le complice de quelques conspirateurs, je propose le décret d'accusation contre moi. — COUTHON : C'est étranger à la motion. — LEGENDRE : Il n'est personne qui puisse m'accuser d'avoir jamais défendu un individu au préjudice de la République ».

lorsqu'on se fait un parti, lorsqu'on promène une troupe de clients à sa suite.

Quoi! il y aurait une dictature dans des comités amovibles tous les mois, toutes les minutes! Le jour où ils n'auront pas défendu la liberté, où ils n'auront pas protégé vos frontières, où ils auront négligé de combattre les factions ennemies de la liberté, les dénonciations seront portées à cette tribune, et moi-même, membre de ce comité, je serai le premier à les appuyer.

Peut-on parler de dictature là où il existe des comités responsables à chaque minute, qui ne tirent leur autorité que de la Convention nationale et qui lui rapportent ce qu'ils font?

J'ai dit que vous ne donneriez pas l'exemple d'un sénat aristocratique dont les membres auraient plus de droits que les autres citoyens. Je demande la question préalable sur la motion de Legendre (1). (*De toutes parts on la réclame et elle est adoptée* (2) à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissements) (3).

SAINT-JUST, rapporteur du comité de salut public, entre dans la salle et monte à la tribune. Un profond silence règne dans l'assemblée (4).

Un membre du comité de salut public [SAINT-JUST] fait, au nom de ce comité et de celui de sûreté générale, un rapport sur la conspiration ourdie contre la liberté publique et le peuple Français (5).

SAINT-JUST, au nom des Comités de Sûreté générale et de salut public (6).

« Citoyens,

La révolution est dans le peuple, et non point dans la renommée de quelques personnages. Cette idée vraie est la source de la justice et de l'égalité dans un Etat libre : elle est la garantie du peuple contre les hommes artificieux qui s'érigent en quelque sorte en patriciens, par leur audace et leur impunité.

Il y a quelque chose de terrible dans l'amour sacré de la patrie; il est tellement exclusif, qu'il immole tout sans pitié, sans frayeur, sans res-

(1) *Mon.*, XX, 97; *Débats*, n° 558, p.186.

(2) *Audit. nat.*, n° 555.

(3) *J. Perlet*, n° 556.

(4) *Mon.*, XX, 97. « Tout le monde s'est tu. On a repris son assiette ; on a écouté et applaudi Saint-Just » (*J. univ.*, n° 1589).

(5) *P.V.*, XXXIV, 303.

(6) *Rapport... sur la conjuration ourdie depuis plusieurs années par les factions criminelles pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie, et contre Fabre-d'Eglantine, Danton, Philippeaux, Lacroix et Camille Desmou-lins, prévenus de complicité dans ces factions et d'autres délits personnels contre la Liberté!* Broch. in-12°, 38 p., Imp. nat. (AD_{XXVIII} 244; B.N., 8° Le⁸⁵ 742, 8° Le⁸⁷ 12 (II, 3); *Bibl. Ch. des Dép. Coll.* Portiez de l'Oise, t. 27, n° 4; t. 388, n° 7). Autre éd. de l'Imp. du Louvre, in-8°, 40 p. (B.N., 8° 742^A). Reproduit dans *Mon.*, XX, 97-103 ; *Débats*, n° 560, p. 207-227 ; *M.U.*, XXXVIII, 207, 217, 238, 252 ; *Audit. nat.*, nos 558, 559, 560. Extraits dans *C. Eg.*, n° 594, 595. *Rép.*, n° 102, p. 408, 107, 110, 114; *J. Mont.*, nos 145, 149, 156, 157, 158; *M.U.*, XXXVIII, 262-65, 268-71. Bref résumé dans les autres journaux. Réédité par Ch. VELLAY, *Œuvres de Saint-Just* et H. CALVET, *Saint-Just*, collⁿ. Les Grands orateurs républicains, II, 191-217.

pect humain, à l'intérêt public; il précipite Manlius; il immole ses affections privées; il entraîne Régulus à Carthage, jette un Romain dans un abîme, et met Marat au Panthéon, victime de son dévouement.

Vos comités de salut public et de sûreté générale, pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous demander justice au nom de la patrie, contre des hommes qui trahissent depuis longtemps la cause populaire, qui vous ont fait la guerre avec tous les conjurés, avec d'Orléans, avec Brissot, avec Hébert, avec Hérault et leurs complices, et conspirent en ce moment avec les rois ligués contre la République; qui ont favorisé le projet de vous détruire et de confondre le gouvernement républicain, ont été les défenseurs des traîtres et vos ennemis déclarés, et qui, pour échapper à la justice, prétendent que l'on vous attaque en eux. Ils ne témoignent point cet intérêt pour vous, lorsqu'ils demandent l'impunité de vos assassins et votre renouvellement qui eût été suivi de votre perte et de celle de la liberté. Puisse cet exemple être le dernier que vous donniez de votre inflexibilité envers vous-mêmes! Puissiez-vous, après les avoir réprimés, voir toutes les factions éteintes, et jouir en paix de la plénitude de votre puissance légitime, et du respect que vous inspirez!

On a tenté depuis long-temps de vous avilir, s'il étoit possible : vous avez marché entre la faction des faux patriotes et celle des modérés que vous devez abattre. Ces factions, nées avec la Révolution, l'ont suivie dans son cours, comme les reptiles suivent le cours des torrens. Il faut quelque courage pour vous parler encore de sévérité, après tant de sévérité : l'aristocratie dit : *Ils vont s'entre-détruire*. Mais l'aristocratie ment à son propre cœur : c'est elle que nous détruisons, elle le sait bien. La liberté ne fut point compromise par le supplice de Brissot et de Ronsin, reconnus royalistes. N'écoutez point la voix de ceux qui, tremblant devant la justice, s'efforcent de lier leur cause à l'illusion du patriotisme : la justice ne peut jamais vous compromettre, mais l'indulgence doit vous perdre.

Je viens donc dénoncer les derniers partisans du royalisme, ceux qui, depuis cinq ans, ont servi les factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre suit sa proie. Je vais analyser rapidement ce qui s'est passé, puis j'achèverai de vous dépeindre la conjuration et vous désignerai ses derniers complices.

Les conjurations instruisent les gouvernemens à veiller sur les mœurs et à conserver la pureté des principes sur lesquels repose la législation : elles sont un signe certain qu'on a négligé de corriger beaucoup d'abus, et sur-tout de punir l'injustice; que l'insensibilité des lois pour le malheur et pour les mécontentemens légitimes, a grossi les factions, et que l'indulgence pour les méchans, ou la corruption des fonctionnaires, a découragé les cœurs et les a rendus indifférens pour la patrie.

Nous avons passé par tous les orages qui accompagnent ordinairement les vastes desseins. Une révolution est une entreprise héroïque dont les auteurs marchent entre les périls et l'immortalité : la dernière vous est acquise si vous savez immoler les factions ennemies.

Elles sont le dernier espoir de la tyrannie ; elles ont leur source dans la passion ordinaire

de tourner à son avantage personnel la réputation que l'on s'est faite; elles ont une autre source dans l'opposition étrangère. C'est ainsi que les gouvernemens européens ont corrompu, depuis cinq ans, un grand nombre de ceux qui avoient joué un rôle dans la révolution. Beaucoup de gens ont assez d'esprit pour faire le bien, peu de gens ont un cœur propre à le vouloir opiniâtement. Qu'on ne s'étonne plus de la chute de tant de tréteaux; ce fut chez tous les peuples la marche de l'esprit humain, et c'est ce qui nous est resté de la monarchie. Tout ce que les tyrans nous reprochent de mal nous vient d'eux-mêmes, et l'Europe seroit heureuse s'ils n'y régnoient point.

Plaise au ciel que nous ayons vu le dernier orage de la liberté, et que l'expérience nous ait appris qu'il faut une garantie au gouvernement libre! C'est ce que je me propose de démontrer encore, en vous offrant dans ses détails, dans sa marche, ses moyens et son but, la conjuration ourdie depuis plusieurs années contre la Révolution.

Vous aviez négligé de préciser la garantie du peuple et la vôtre contre l'influence des pouvoirs intermédiaires. Les hommes revêtus de ces pouvoirs s'unissant pour vous accabler, le gouvernement étoit trop foible contre eux, parce qu'ils étoient livrés à l'intrigue et résistoient au bien public : de-là la marche convulsive des affaires. Vous ne pouviez atteindre immédiatement tous les abus, les agens les favorisoient. Rappelez-vous qu'ils ont tour-à-tour été livrés à Lafayette, à Dumouriez, au fédéralisme. Le caractère personnel de quelques-uns de leurs membres a sauvé la patrie dans les crises et dans les trahisons : mais la majorité de ces agens parut toujours livrée aux attentats.

L'étranger avoit calculé toutes les conséquences d'un régime où les derniers fonctionnaires coalisés se rendoient plus puissans que le gouvernement même. Deux raisons énermoient les institutions : dans les uns, l'envie de sortir de l'honnête obscurité; dans les autres, la perfidie et la complicité avec les ennemis de la Patrie. Une troisième raison renversoit sans cesse l'harmonie suprême d'action dans le corps politique : c'étoit l'usurpation constante de l'influence de la représentation nationale et du gouvernement républicain émané d'elle.

Nous allons voir quel parti les factions surent tirer de ces vices de notre complexion; nous allons voir comment tous les crimes, forcés à dissimuler par la violence du penchant du peuple vers la liberté, fermentèrent pêle-mêle avec la révolution; nous allons démasquer tous les visages, nous allons suivre pas à pas l'étranger.

Depuis le commencement de la Révolution, l'Angleterre et les gouvernemens ennemis du peuple français ont perpétué parmi nous un parti composé de diverses factions coïncidentes, mais quelquefois inconnues les unes aux autres; l'une d'entre elles étoit-elle abattue, les autres étoient mises en mouvement par la crainte et venoient intercepter le cours de la législation et de la justice qu'elles redoutoient.

Le parti d'Orléans fut le premier constitué ; il eut des branches dans toutes les autorités et dans les trois législatures. Ce parti criminel, mais dénué d'audace, s'est toujours revêtu des prétextes de circonstances et des couleurs dominantes; de-là est venue sa ruine; car, dissi-

mulant toujours et ne brusquant pas, il étoit emporté par l'énergie des hommes de bonne foi et par la force de la vertu du peuple, et suivait toujours le cours de la Révolution, se voilant sans cesse et n'osant jamais rien.

C'est ce qui fit croire au commencement que d'Orléans n'avoit aucune ambition; car, dans les circonstances les mieux préparées, il manqua de courage et de résolution.

Ces convulsions secrètes des partis qui dissimuloient, ont été les causes des malheurs publics. La révolution populaire étoit la surface d'un volcan de conjurations étrangères. L'Assemblée constituante, sénat le jour, étoit la nuit un ramas de factions qui préparoient la politique et les artifices du lendemain. Les affaires avoient toujours une double intention : l'une, ostensible et colorée avec grâce; l'autre, secrète et qui menoit à des résultats cachés et contraires à l'intérêt du peuple.

On fit la guerre à la noblesse, amie coupable des Bourbons, pour applanir le chemin du trône à d'Orléans. On voit à chaque pas les efforts de ce parti pour ruiner la cour, son ennemie, et conserver la royauté; mais la perte de l'une entraînoit l'autre, aucune royauté ne peut se passer de patriciat.

On avoit compté sur l'ascendant de Mirabeau pour conserver le trône sans patriciat. Lui mort, on essaya dans la révision de constituer ce problème : on ne le put pas. La législation étant impuissante pour favoriser ce parti, on se jeta dans la politique et dans l'intrigue. Une nouvelle scène s'ouvre; les crimes du tyran avoient fait abhorrer la royauté, que Brissot, Vergniaud, Pétion et leurs complices vouloient maintenir pour d'Orléans : l'opinion du peuple étoit tellement opposée à la monarchie, qu'il n'y avoit aucuns moyens de la maintenir ouvertement. Alors on voit le parti d'Orléans dissimuler de nouveau; c'est lui qui propose quelquefois le bannissement des Bourbons, et c'est lui qui veut les remettre sur le trône; c'est lui qui veut rétablir la royauté, et qui la proscriit en apparence; c'est lui qui tous les soirs se retrouve avec d'Orléans; c'est lui qui le dénonce et le persécute en apparence.

Cette conduite devoit faire paroître les partisans secrets de la tyrannie les meilleurs amis de la liberté, et leur concilier l'opinion de manière à ce que, le parti républicain étant renversé et la confiance sans bornes en eux, ils pussent tout tenter parmi l'enthousiasme qu'ils auroient inspiré.

Cette politique ne put résister à l'énergie des partisans de la République. Dumouriez, l'ami des rois et le chef de la faction d'Orléans; Dumouriez qui ne s'étoit déclaré contre Lafayette que parce que celui-ci étoit l'homme de la cour; Dumouriez qui vouloit le bannissement du roi, mais non sa mort, pour lui substituer une autre dynastie; Dumouriez, l'homme de d'Orléans et de Brissot, éclate. La politique de Brissot et ses complices est découverte; c'étoit un roi de la famille d'Orléans que l'on avoit voulu. Tout est rapproché, les liaisons sont découvertes, d'Orléans est exécuté, il est puni de ses prétentions criminelles. Mais les factions qui avoient ourdi son parti lui survivent; elles survivent, les factions amies de Dumouriez : peuvent-elles aimer la République? Non. N'espérez donc de paix dans l'Etat que lorsque le dernier

partisan de d'Orléans, que lorsque la faction des indulgens qui protège l'aristocratie, que lorsque les derniers amis de Dumouriez et ceux qui ont trempé dans les trahisons sans être découverts jusqu'aujourd'hui, seront morts : tout cela compose la conjuration de l'étranger. Il a conspiré sans cesse au milieu de nous (depuis 5 ans), en corrompant les orateurs pour nous donner des conseils funestes que les circonstances amenées ne permettoient pas de combattre, en avilissant nos monnoies, en bouleversant nos colonies, en achetant les généraux et les pouvoirs, en détruisant notre commerce, en interceptant la circulation des denrées et en constituant chaque département, chaque district, chaque commune, chaque section même, en fédéralisme de fait et en autorité indépendante de la représentation nationale. Il a moins espéré de la force des armes que de l'imprévoyance des Français, et notre conduite n'a que trop justifié cet espoir.

Un régime nouveau s'établit difficilement, surtout dans un grand empire où la multiplicité des rouages, des rapports et des dangers fait que la plupart des abus échappent à la justice et résistent à la sagesse. Comment démêler les intrigues qui rompent tous les fils et confondent l'attention? Comment faire écouter la voix tranquille du bon sens, au milieu des pièges qui lui sont tendus par l'esprit?

Mais enfin les périls auxquels la liberté vient d'échapper, ont rendu les citoyens plus attentifs. Que le passé nous instruisse. L'étranger n'a pas résolu sans doute de nous laisser en paix : c'est à nous de dévoiler tous les partis qu'il a formés, tous les partisans qui lui restent, et les trames qu'on a tissées : c'est avec les débris des factions échappées au supplice, qui craignent l'avenir, qu'on en créeroit de nouvelles.

Les divisions de Mirabeau et des Lameth, qui étoient du même parti; les divisions des Lameth et de Lafayette, qui soutenoient la royauté; celles de Brissot et de d'Orléans, qui étoient secrètement amies; tout nous convainc que l'étranger forma ou favorisa de tout temps divers partis pour ourdir les mêmes complots et pour les rendre inextricables.

Tout récemment Hébert, le partisan couvert de la royauté, déclamoit contre les banques, et soupoit tous les soirs chez les banquiers; il parut l'ennemi déclaré de Chabot, et, le jour de l'arrestation de Chabot, Hébert et sa femme y devoient souper. Bien plus, pendant l'arrestation de Chabot, Hébert n'a cessé de déclamer contre lui, et il étoit son partisan.

Ronsin voyoit les étrangers Frey, beaux-frères de Chabot. Le banquier Coonknoff, Hollandais (1), avoit été l'ami de Dumouriez et le confident de tous ses desseins; il rédigeoit le journal du Batave avec Cloutz, qui aimoit l'univers, excepté la France; et jamais on ne se douta de ces points de contact entre Ronsin, Chabot, Hébert et Cloutz, qui même sembloient divisés.

Il y eut une faction en 1790 pour mettre la couronne sur la tête de d'Orléans; il y en eut une pour la maintenir sur la tête des Bourbons; il y eut une autre faction pour mettre sur le trône de la France la maison d'Hanovre : ces factions furent renversées le 10 août avec la

(1) Pour Jean Conrad Kock.

royauté. La terreur força à dissimuler plus profondément tous les conjurés secrets en faveur de la monarchie; alors toutes ces factions prirent le masque du parti républicain. Brissot, la Gironde et Dumouriez continuèrent la faction d'Orléans; Carra, la faction d'Hanovre; Manuel, Lanjuinais et d'autres, le parti des Bourbons. Ces partis divers, qui avoient chacun un but politique, se confondoient dans la haine du parti républicain. Les périls unirent les premiers; ils finirent par combattre tous ensemble pour la royauté, et périrent ensemble. L'étranger favorisa ces diverses factions; il leur donna des armes dans la Vendée: avec elles il incendia les arsenaux; par elles il disloqua l'empire et le fit tendre au fédéralisme, pour en réunir les débris sous le régime monarchique; par elles il soutint Dumouriez; par elles il a tout tenté pour vous détruire, pour renverser votre gouvernement, vous amollir et vous renouveler. L'étranger employa ces factions à tous les crimes par lesquels il prétendit à relever le trône, ou à nous empêcher de constituer la République.

Il y eut un autre parti qui se joua et fut de tous les autres, qui tantôt voulut usurper, tantôt fut royaliste, tantôt voulut des richesses, tantôt songea à se ménager une grande autorité quelque régime qu'il survint, tantôt servit l'étranger: ce parti, comme tous les autres, dénué de courage, conduisit la Révolution comme une intrigue de théâtre.

Fabre-d'Eglantine fut à la tête de ce parti; il n'y fut point seul; il fut le cardinal de Retz d'aujourd'hui: panégyriste de d'Orléans, il a été jusqu'au moment de sa détention, et même depuis, le continuateur de toutes les factions; il usa de toutes les intrigues des autres pour intriguer par elles, les dénonçant pour ne point partager leurs périls et leurs imprudences; les servant lorsqu'il étoit sûr de ne se point compromettre; laborieux, parlant toujours aux autres le langage qui étoit dans leur cœur, avec un front péniblement sincère, et les conduisant par leur propre penchant; cherchant soigneusement tout ce qui se passoit pour savoir où trouver un fripon pour instrument de ses desseins, et connoître tous les yeux ouverts sur l'intérêt de la patrie, pour les éviter ou les tromper. Il peignit faussement Marat sous quelques-unes de ses propres couleurs, pour s'attirer une estime secrète; il joua sur les esprits et sur les cœurs, sur les préjugés et les passions, comme un compositeur de musique sur les notes d'un instrument.

Fabre fut royaliste de tout temps dans le fond de son cœur; il dissimula comme les autres, parce qu'il étoit lâche.

Ce fut dans la journée du 10 août que les chefs des différens partis royalistes se montrèrent à découvert. Pétion, Carra, Vergniaux, Brissot, s'efforcèrent d'enchaîner le torrent du parti républicain; on les vit implorer le peuple en faveur du tyran et de sa famille. Fabre contribua à sauver Dupont; il avoit eu, avant le 10 août, des intelligences avec la cour; il se prétendoit le confident de toutes les intrigues des Tuileries; beaucoup de gens lui ont entendu dire qu'il jouoit la cour: il est très-vraisemblable qu'il jouoit tout le monde.

Fabre ne dit presque mot pendant les dix premiers mois de la Convention; il ménagea

Dumouriez, Brissot et les Jacobins, et attendoit en équilibre que la victoire se fût décidée entre le crime et la vertu.

Au mois de juin, les intrigues que la terreur du 31 mai avoit rompues, se renouèrent. Chaque faction avoit un but particulier: toutes tendoient à la destruction de la Convention et du gouvernement. Chaque faction ayant ses créatures et ses dupes, il s'ourdît une conjuration sourde et compliquée qui corrompit tellement les pouvoirs et l'esprit public, que la Convention nationale et les patriotes de bonne foi restèrent isolés.

Il y eut alors un parti chargé par l'étranger de corrompre la République, d'y lancer la guerre civile par des opinions brusquement énoncées et soutenues par la violence. Un ami de Chaumette dit, dans une société populaire de la Nièvre, qu'il alloit arriver le temps où l'attachement d'un père pour son enfant, où le respect filial seroient punis comme des attentats à la liberté naturelle des êtres.

Une société populaire, livrée à Chaumette, osa censurer votre décret sur les cultes, et loua, dans une adresse, l'opinion d'Hébert et de Chaumette. Fabre soutint ici ces opinions artificieuses. On attaqua l'immortalité de l'âme, qui consolait Socrate mourant. On prétendoit plus; on s'efforça d'ériger l'athéisme en un culte plus intolérant que la superstition. On attaqua l'idée de la Providence éternelle, qui sans doute a veillé sur nous. On auroit cru que l'on vouloit bannir du monde les affections généreuses d'un peuple libre, la nature, l'humanité, l'Être Suprême, pour n'y laisser que le néant, et la tyrannie et le crime. Combien d'ennemis n'espéroit-on point faire à la liberté, en lui imputant ces outrages! Ils sont reconnus aujourd'hui traîtres à la patrie et royalistes, les auteurs de ces trames.

Chaumette, dans le temps de ces prestiges, envoya 30 mille livres à son père; il l'avertit de n'acheter ni domaines nationaux, ni biens d'émigrés.

Puissent les patriotes qui couvrent la France s'aimer assez pour ne rien faire qui attire de nouveaux troubles dans la patrie! Que les Français honorent la raison, mais que la raison n'oublie point la divinité.

C'est une chose remarquable, et dont la postérité aura honte, que l'étranger prit le rétablissement prétendu de la religion pour prétexte de la guerre qu'il nous fit, et s'efforça en même temps de nous donner l'athéisme.

Il y eut un autre parti chargé de corrompre les représentans du peuple, pour faciliter le scandale et la révolte aristocratique que l'on méditoit; ce fut celui de Chabot. Un autre parti, initié dans tous les autres, fut chargé d'attaquer et détruire le gouvernement et la représentation nationale, soit par la force, soit en obtenant son renouvellement.

Les partis criminels, chargés par l'étranger d'attaquer la représentation nationale et de provoquer votre renouvellement, vous ont présentés comme affoiblis, comme usés par dix-huit mois de travaux: ceux-là n'en ont point dit autant des tyrans contemporains qui pèsent sur l'Europe depuis un demi-siècle; ils ne sont point usés ceux qui conspirent parmi nous depuis plusieurs années. Le crime laisseroit-il moins que la vertu?

Est-il une puissance au monde aussi sincère, aussi amie du peuple, aussi reconnoissante envers lui que vous l'avez été ? Est-il beaucoup de gouvernemens dans l'histoire qui aient soutenu comme vous le poids de quinze armées, celui de tant de trahisons, celui d'un continent entier devenu injustement l'ennemi du peuple français. Vous êtes usés ! et vous avez vaincu l'Europe, et vous avez douze cent mille combattants ! Vos ennemis ne sauroient payer trop cher votre destruction. Est-il rien de plus évident que la malignité et la trahison de ceux qui ont voulu renverser la liberté en vous renouvelant ? Le peuple français, par-tout vainqueur, ordonne à sa représentation de prendre place au premier rang des puissances humaines : c'est le peuple qu'on humilie en vous ; vous lui êtes comptables du dépôt sacré de sa grandeur. Le peuple a reconnu sa République ; sa volonté n'a pas besoin de sanction étrangère, et son mépris et la victoire est sa réponse à tous les tyrans, ou bien on sait ici mourir !

Les mêmes hommes qui s'étoient efforcés, dès le commencement de la Révolution, de la borner à un changement de dynastie, se retrouvent encore à la tête de ces factions dont le but étoit de vous immoler.

C'est ici que la patience échappe au juste courroux de la vérité. Quoi ! quand toute l'Europe, excepté nous qui sommes aveugles, est vaincue que Lacroix et Danton ont stipulé pour la royauté ; quoi ! quand les renseignements pris sur Fabre-d'Eglantine, le complice de Danton, ne laissent plus de doute sur sa trahison ; lorsque l'ambassadeur du peuple français en Suisse nous mande la consternation des émigrés depuis la mise en jugement de Fabre, l'ami de Danton, nos yeux refuseroient encore de s'ouvrir ! Danton, tu répondras à la justice inévitable, inflexible. Voyons ta conduite passée, et montrons que depuis le premier jour, complice de tous les attentats, tu fus toujours contraire au parti de la Liberté, et que tu conspiras avec Mirabeau, avec Dumouriez, avec Hébert, avec Hérault-Séchelles.

Danton, tu as servi la tyrannie : tu fus, il est vrai, opposé à Lafayette ; mais Mirabeau, d'Orléans, Dumouriez, lui furent opposés de même. Oserois-tu nier avoir été vendu à ces trois hommes, les plus violents conspirateurs contre la Liberté ? Ce fut par la protection de Mirabeau que tu fus nommé administrateur du département de Paris, dans le temps où l'assemblée électorale étoit décidément royaliste. Tous les amis de Mirabeau se vantoient hautement qu'ils t'avoient fermé la bouche. Aussi tant qu'a vécu ce personnage affreux, tu es resté presque muet. Dans ce temps-là tu reprochas à un patriote rigide, dans un repas, qu'il compromettoit la bonne cause, en s'écartant du chemin où marchaient Barnave et Lameth, qui abandonnoient le parti populaire.

Dans les premiers éclairs de la Révolution, tu montras à la cour un front menaçant ; tu parlois contre elle avec véhémence. Mirabeau, qui méditoit un changement de dynastie, sentit le prix de ton audace ; il te saisit. Tu t'écartas dès-lors des principes sévères, et l'on n'entendit plus parler de toi jusqu'au massacre du Champ-de-Mars. Alors tu appuyas aux Jacobins la motion de Laclos, qui fut un prétexte funeste et payé par les ennemis du peuple, pour

déployer le drapeau rouge et essayer la tyrannie. Les patriotes, qui n'étoient pas initiés dans ce complot, avoient combattu inutilement ton opinion sanguinaire. Tu fus nommé rédacteur avec Brissot de la pétition du Champ-de-Mars, et vous échappâtes à la fureur de Lafayette, qui fit massacrer deux mille patriotes. Brissot erra, depuis, paisiblement dans Paris ; et toi, tu fus couler d'heureux jours à Arcis-sur-Aube, si toutefois celui qui conspirait contre sa patrie, pouvoit être heureux. Le calme de ta retraite à Arcis-sur-Aube se conçoit-il ? Toi l'un des auteurs de la pétition, tandis que ceux qui l'avoient signée avoient été, les uns chargés de fers, les autres massacrés. Brissot et toi étiez-vous donc des objets de reconnoissance pour la tyrannie, puisque vous n'étiez point pour elle des objets de haine et de terreur ?

Que dirai-je de ton lâche et constant abandon de la cause publique au milieu des crises, où tu prenois toujours le parti de la retraite ?

Mirabeau mort, tu conspiras avec les Lameth, et tu les soutins. Tu restas neutre pendant l'Assemblée législative, et tu te tus dans la lutte pénible des Jacobins avec Brissot et la faction de la Gironde. Tu appuyas d'abord leur opinion sur la guerre. Pressé ensuite par les reproches des meilleurs citoyens, tu déclaras que tu observois les deux partis, et tu te renfermas dans le silence. Lié avec Brissot au Champ-de-Mars, tu partageas ensuite sa tranquillité et ses opinions libéricides : alors livré entièrement à ce parti vainqueur, tu dis de ceux qui s'y refusoient, que puisqu'ils restoient seuls de leur avis sur la guerre, et que puisqu'ils se vouloient perdre, tes amis et toi deviez les abandonner à leur sort. Mais quand tu vis l'orage du 10 août se préparer, tu te retiras encore à Arcis-sur-Aube. Déserteur des périls qui entouroient la liberté, les patriotes n'espéroient plus te revoir. Cependant, pressé par la honte, par les reproches, et quand tu sus que la chute de la tyrannie étoit bien préparée et inévitable, tu revins à Paris le 9 août. Tu te couchas dans cette nuit terrible. Ta section qui t'avoit nommé son président, t'attendit long-temps ; on t'arracha d'un repos honteux ; tu présidas une heure, tu quittas le fauteuil à minuit quand le tocsin sonnoit ; au même instant les satellites du tyran entrèrent et mirent la baïonnette sur le cœur de celui qui t'avoit remplacé : toi, tu dormois.

Dans ce moment, que faisoit Fabre, ton complice et ton ami ? Tu l'as dit toi-même : qu'il parloient avec la cour pour la tromper. Mais la cour pouvoit-elle se fier à Fabre, sans un gage certain de sa vénalité, et sans des actes très évidens de sa haine pour le parti populaire ? Quiconque est l'ami d'un homme qui a parlementé avec la cour, est coupable de lâcheté. L'esprit a des erreurs ; les erreurs de la conscience sont des crimes.

Mais qu'as-tu fait depuis pour nous prouver que Fabre, ton complice, et toi aviez voulu tromper la cour ? Votre conduite depuis a été celle de conjurés. Quand tu étois ministre, il s'agit d'envoyer un ambassadeur à Londres pour resserrer l'alliance des deux peuples : Noël, journaliste contre-révolutionnaire, fut offert par le ministre Lebrun ; tu ne t'y opposas point : on te le reprocha comme une foiblesse ; tu répondis : je sais que Noël ne vaut rien, mais je le fais accompagner par un de mes

parens. Quelle a été la suite de cette ambassade criminelle ? la guerre concertée et les trahisons.

Ce fut toi qui fis nommer Fabre et d'Orléans à l'assemblée électorale, où tu vantais le premier comme un homme très-adroit, et où tu dis du second, que Prince du sang, sa présence au milieu des représentants du peuple, leur donneroit plus d'importance aux yeux de l'Europe. Chabot vota en faveur de Fabre et de d'Orléans. Tu enrichis Fabre pendant ton ministère. Fabre professoit alors hautement le fédéralisme, et disoit qu'on diviseroit la France en quatre parties. Roland, partisan de la royauté, voulut passer la Loire pour chercher la Vendée : toi, rester à Paris où étoit d'Orléans, et où tu favorisois Dumouriez : il s'échappa au milieu d'une émeute concertée à Melun par tes émissaires, pour fouiller une voiture d'armes. Mallouet et l'évêque d'Autun étoient souvent chez toi : tu les favorisais. Le parti de Brissot accusa Marat ; tu te déclaras son ennemi ; tu t'isolas de la Montagne dans les dangers qu'elle couroit. Tu te fis publiquement un mérite de n'avoir jamais dénoncé Gensonné, Guadet et Brissot ; tu leur tendois sans cesse l'olivier, gage de ton alliance avec eux contre le peuple et les républicains sévères. La Gironde te fit une guerre feinte. Pour te forcer à te prononcer, elle te demanda des comptes ; elle t'accusa d'ambition. Ton hypocrisie prévoyante concilia tout, et sut se maintenir au milieu des partis, toujours prêt à dissimuler avec le plus fort, sans insulter au plus foible. Dans les débats orageux, on s'indignoit de ton absence et de ton silence ; toi, tu parlois de la campagne, des délices de la solitude et de la paresse : mais tu savois sortir de ton engourdissement pour défendre Dumouriez, Westermann, sa créature vantée, et les généraux, ses complices. Tu envoyas Fabre en ambassade près de Dumouriez, sous prétexte, disois-tu, de le réconcilier avec Kellermann. Les traîtres n'étoient que trop unis pour notre malheur : dans toutes leurs lettres à la Convention, dans leurs discours à la barre, ils se traitoient d'amis, et tu étois le leur. Le résultat de l'ambassade de Fabre fut le salut de l'armée prussienne, à des conditions secrètes, que ta conduite expliqua depuis.

Dumouriez louoit Fabre-Fond, frère de Fabre d'Eglantine : peut-on douter de votre concert criminel pour renverser la République ?

Tu savois amortir le courroux des patriotes ; tu faisais envisager nos malheurs comme résultant de la foiblesse de nos armées, et tu détournois l'attention de la perfidie des généraux, pour t'occuper de nouvelles levées d'hommes. Tu t'associas dans tes crimes Lacroix, conspirateur, depuis long-temps décrié, avec l'âme impure duquel on ne peut être uni que par le nœud qui associe des conjurés. Lacroix fut de tout temps plus que suspect : hypocrite et perfide, il n'a jamais parlé de bonne foi dans cette enceinte ; il eut l'audace de louer Miranda ; il eut celle de proposer le renouvellement de la Convention ; il tint la même conduite que toi avec Dumouriez ; votre agitation étoit la même pour cacher les mêmes forfaits : Lacroix a témoigné souvent sa haine pour les Jacobins. D'où vient le faste qui l'entoure ? Mais pourquoi rappeler tant d'horreurs, lorsque votre complicité manifeste avec d'Orléans et

Dumouriez dans la Belgique suffit à la justice pour vous frapper ?

Danton, tu eus, après le 10 août, une conférence avec Dumouriez, où vous vous jurâtes une amitié à toute épreuve, et où vous unites votre fortune. Tu as justifié depuis, cet affreux concordat, et tu es encore son ami au moment où je parle.

C'est toi qui, au retour de la Belgique, osas parler des vices et des crimes de Dumouriez, avec la même admiration qu'on eût parlé des vertus de Caton. Tu t'es efforcé de corrompre la morale publique, en te rendant, dans plusieurs occasions, l'apologiste des hommes corrompus, tes complices. C'est toi qui, le premier, dans un cercle de patriotes que tu voulois surprendre, proposas le bannissement de Capet : proposition que tu n'osas plus soutenir à ton retour, parce qu'elle étoit abattue, et qu'elle t'eût perdu.

Dumouriez, qui s'étoit rendu à Paris vers ce même temps, dans le dessein d'influencer le jugement du tyran, n'osa point résister lui-même au cri de la justice publique qui envoya le tyran à la mort. Quelle conduite tins-tu dans le comité de défense générale ? Tu y recevois les complimens de Guadet et Brissot, et tu les leur rendois ; tu disois à Brissot : « vous avez de l'esprit, mais vous avez des prétentions ». Voilà ton indignation contre ces ennemis de la patrie ! Tu consentis à ce qu'on ne fit point part à la Convention de l'indépendance et de la trahison de Dumouriez ; tu te trouvois dans des conciliabules avec Wimpfen et d'Orléans. Dans le même temps, tu te déclarois pour des principes modérés, et tes formes robustes sembloient déguiser la faiblesse de tes conseils ; tu disois que des mesures sévères feroient trop d'ennemis à la République. Conciliateur banal, tous tes exordes à la tribune commençoient comme le tonnerre, et tu finissois par faire transiger la vérité et le mensonge. Quelle proposition vigoureuse as-tu jamais faite contre Brissot et son parti dans la représentation nationale où je t'accuse ? A ton retour de Belgique, tu provoquas la levée en masse des patriotes de Paris pour marcher aux frontières. Si cela fût alors arrivé, qui auroit résisté à l'aristocratie qui avoit tenté plusieurs soulèvemens ? Brissot ne désiroit point autre chose, et les patriotes mis en campagne n'auroient-ils pas été sacrifiés ? Ainsi se trouvoit accompli le vœu de tous les tyrans du monde pour la destruction de Paris et de la liberté.

Tu provoquas une insurrection dans Paris, elle étoit concertée avec Dumouriez : tu annonças même que s'il falloit de l'argent pour la faire, tu avois la main dans les caisses de la Belgique. Dumouriez vouloit une révolte dans Paris, pour avoir un prétexte de marcher contre cette ville de la liberté, sous un titre moins défavorable que celui de rebelle et de royaliste. Toi qui restois à Arcis-sur-Aube avant le 9 août, opposant ta paresse à l'insurrection nécessaire, tu avois retrouvé ta chaleur au mois de mars pour servir Dumouriez, et lui fournir un prétexte honorable de marcher sur Paris. Desfieux, reconnu royaliste et du parti de l'étranger, donna le signal de cette fausse insurrection. Le 15 mars un attroupement se porta aux Cordeliers, de là à la Commune : on lui

demanda de se mettre à sa tête ; elle s'y refusa. Fabre alors s'agitoit beaucoup : le mouvement, dit-il à un député, a été aussi loin qu'il le falloit. Le but de Dumouriez se trouva rempli : il fit de ce mouvement la base de son manifeste séditieux, et des lettres insolentes qu'il écrivit à la Convention. Desfieux, tout en déclamant contre Brissot, reçut de Lebrun, complice de Brissot, une somme d'argent pour envoyer, dans le Midi, des adresses véhémentes ou la Gironde étoit improuvée, mais qui tendoient à justifier la révolte projetée des fédéralistes. Desfieux fit arrêter ses propres courriers à Bordeaux : ce qui donna lieu à Gensonné de dénoncer la Montagne, et à Guadet de déclamer contre Paris. Desfieux déposa depuis en faveur de Brissot au tribunal révolutionnaire. Mais Danton, quelle contradiction entre cette mesure extrême et dangereuse que tu proposas, et la modération qui te fit demander une amnistie pour tous les coupables, qui te fit excuser Dumouriez, et te fit, dans le comité de sûreté générale, appuyer la proposition faite par Guadet, d'envoyer Gensonné vers le général traître ? Pourrois-tu être aveugle à ce point sur l'intérêt public ? oseroit-on te reprocher de manquer de discernement ?

Tu t'accormodois à tout : Brissot et ses complices s'ortioient toujours contens d'avec toi. A la tribune, quand ton silence étoit accusé, tu leur donnois des avis salutaires pour qu'ils dissimulassent davantage ; tu les menaçois sans indignation, mais avec une bonté paternelle, et tu leur donnois plutôt des conseils pour corrompre la liberté, pour se sauver, pour mieux nous tromper, que tu n'en donnois au parti républicain pour les perdre. La haine, disois-tu, est insupportable à mon cœur, et tu nous avois dit : je n'aime point Marat. Mais n'es-tu point criminel et responsable de n'avoir point haï les ennemis de la patrie ? Est-ce par ses penchans privés qu'un homme public détermine son indifférence ou sa haine, ou par l'amour de la patrie que n'a jamais senti son cœur ? Tu fis le conciliateur, comme Sixte-Quint, fit le simple pour arriver au but où il tendoit. Eclateras-tu maintenant devant la justice du peuple, toi qui n'éclatas jamais lorsqu'on attaqua la patrie ? Nous t'avions cru de bonne foi quand nous accusâmes le parti de Brissot ; mais, depuis, des flots de lumière sont tombés sur ta politique. Tu es l'ami de Fabre ; tu l'as défendu ; tu n'es pas homme à te compromettre ; tu n'as donc pu que te défendre toi-même dans ton complice. Tu abandonnas le parti républicain au commencement de notre session ; et depuis, as-tu fait autre chose que nuancer d'hypocrisie les délibérations ?

Fabre et toi fûtes les apologistes de d'Orléans, que vous vous efforçâtes de faire passer pour un homme simple et très malheureux : vous répétâtes souvent ce propos. Vous étiez sur la Montagne le point de contact et de répercussion de la conjuration de Dumouriez, Brissot et d'Orléans. Lacroix te seconda parfaitement dans toutes ces occasions.

Tu vis avec horreur la révolution du 31 mai. Hérault, Lacroix et toi demandâtes la tête d'Henriot, qui avoit servi la liberté, et vous lui fîtes un crime du mouvement qu'il avoit fait pour échapper à un acte d'oppression de votre part. Ici, Danton, tu déployas ton hypocrisie :

n'ayant pu consommer ton projet, tu dissimulas ta fureur ; tu regardas Henriot en riant, et tu lui dis : N'aie pas peur, va toujours ton train ; voulant lui faire entendre que tu avois eu l'air de le blâmer par bienséance, mais qu'au fond tu étois de son avis. Un moment après, tu l'abordas à la buvette et lui présentas un verre d'un air caressant, en lui disant : point de rancune. Cependant, le lendemain tu le calomnias de la manière la plus atroce, et tu lui reprochas d'avoir voulu t'assassiner. Hérault et Lacroix t'appuyèrent. Mais n'as-tu pas envoyé depuis un ambassadeur à Pétion et à Wimpfen dans le Calvados ? Ne t'es-tu pas opposé à la punition des députés de la Gironde ? n'avois-tu pas défendu Steingel, qui avoit fait égorger les avant-postes de l'armée à Aix-la-Chapelle ? Ainsi, défenseur de tous les criminels, tu n'en as jamais fait autant pour un patriote. Tu as accusé Roland, mais plutôt comme un imbécille acrimonieux, que comme un traître ; tu ne trouvois à sa femme que des prétentions au bel-esprit ; tu as jeté ton manteau sur tous les attentats, pour les voiler et les déguiser.

Tes amis ont tout fait pour toi ; ils placent ton nom dans tous les journaux étrangers et dans les rapports journaliers du ministre de l'intérieur.

Les rapports dont je parle, envoyés tous les soirs par le ministre de l'intérieur, te présentent comme l'homme dont tout Paris s'entretient ; tes moindres réflexions y sont rendues célèbres. Nous avons reconnu, depuis longtemps, que tes amis ou toi rédigez ces rapports.

Danton, tu fus donc le complice de Mirabeau, de d'Orléans, de Dumouriez, de Brissot. Des lettres de l'ambassadeur d'Espagne à Venise, au duc d'Alendia, disent qu'on te soupçonnoit à Paris d'avoir eu des conférences au Temple avec la reine. L'étranger est toujours très-instruit sur les crimes commis en sa faveur. Ce fait est connu de Lullier, et peut s'éclaircir dans la procédure.

L'ambassadeur d'Espagne dit dans la même lettre écrite au mois de juin dernier : Ce qui nous fait trembler, c'est le renouvellement du comité de salut public. Tu en étois, Lacroix ; tu en étois, Danton.

Mauvais citoyen, tu as conspiré ; faux ami, tu disois, il y a deux jours, du mal de Desmoulins, instrument que tu as perdu, et tu lui prêtois des vices honteux. Méchant homme, tu as comparé l'opinion publique à une femme de mauvaise vie ; tu as dit que l'honneur étoit ridicule ; que la gloire et la postérité étoient une sottise : ces maximes devoient te concilier l'aristocratie ; elles étoient celles de Catilina. Si Fabre est innocent, si d'Orléans, si Dumouriez fut innocent, tu l'es sans doute. J'en ai trop dit : tu répondras à la justice.

Citoyens, la conjuration d'Hébert étant dévoilée, ces jours derniers l'étranger s'efforça de verser le scandale sur tout ce que la liberté honore : on y impliqua les meilleurs défenseurs de la liberté, on y impliqua même Marat ; on annonça qu'il alloit descendre du Panthéon. Que son ombre en descende pour serrer le cœur des ennemis du peuple, et pour les confondre !

Il a été ourdi depuis six mois un plan de palpitation et d'inquiétude dans le gouverne-

ment. Chaque jour on nous envoyoit un rapport sur Paris : on nous insinuoit avec souplesse, tantôt des conseils imprudens, tantôt des craintes déplacées : les tableaux étoient calculés sur les sentimens qu'il importoit de nous faire naître, pour que le gouvernement marchât dans le sens qui convenoit aux complots criminels ; on y louoit Danton, on y accrédoit Hébert et Camille-Desmoulins, et l'on y supposoit tous leurs projets sanctionnés par l'opinion publique, pour nous décourager. Ces rapports osèrent nous dire pendant le procès d'Hébert, qu'on parloit d'arracher Marat du Panthéon et d'y mettre la Corday : ce sont les mêmes plumes qui louoient Danton et Desmoulins, qui traçoient ces horreurs. La faction de Dumouriez a fait assassiner Marat ; ses complices veulent encore assassiner sa mémoire. Ceux qui louèrent les vices de Dumouriez, étoient bien faits pour outrager sa gloire et pour immoler la vertu.

Achevons de peindre ces hommes qui n'osent se déclarer, ont conspiré sous la poussière. Ils eurent les qualités des conspirateurs de tous les temps ; ils se louoient mutuellement, et disoient l'un de l'autre tout ce qui pouvoit tromper les jugemens. Les amis du profond Brissot avoient dit long-temps de lui qu'il étoit un inconséquent, un étourdi même. Fabre disoit de Danton qu'il étoit insouciant ; que son tempérament l'entraînoit à la campagne, aux bains, aux choses innocentes. Danton disoit de Fabre que sa tête étoit un imbroglio, un répertoire de choses comiques, et le présentoit comme, ridicule, parce que ce n'étoit qu'à ce prix qu'il pouvoit ne point passer pour un traître, par le simple apperçu de sa manière tortueuse de se conduire. Danton rioit avec Ducos, faisoit le distrait près de d'Orléans, et le familier près de Marat qu'il détestoit, mais qu'il craignoit. Hérault étoit grave dans le sein de la Convention, bouffon ailleurs, et rioit sans cesse pour s'excuser de ce qu'il ne disoit rien.

Il est en outre quelques rapprochemens à faire de la conduite de ces hommes en différens temps. Danton fut un lion contre Lafayette l'ennemi de d'Orléans. Danton fut plein d'indulgence pour Dumouriez l'ami de d'Orléans. Danton proposoit il y a trois ans aux Jacobins la loi de Valerius, qui ordonnoit aux Romains de tuer sur l'heure ceux qui parleroient de Tarquin. Danton ne trouva plus ni d'éloquence ni de sévérité contre Dumouriez qui trahissoit ouvertement la patrie, et vouloit faire un roi. Danton, comme je l'ai dit, opina d'abord pour le bannissement du tyran et pour la mort ensuite. Il avertit souvent certains membres du comité de salut public, qu'il falloit beaucoup de courage pour y rester, parce que l'autorité qu'on lui confioit étoit dangereuse pour eux-mêmes. Ce fut Danton qui proposa les 50 millions ; ce fut Hérault qui l'appuya : ce fut Danton qui proposa qu'on érigeât le comité en comité de gouvernement ; c'étoit donc un piège qu'il croyoit lui tendre. Danton ayant été expulsé du comité, dit à quelqu'un : Je ne me fâche point, je n'ai pas de rancune ; mais j'ai de la mémoire.

Que dirai-je de ceux qui se prétendirent exclusivement les vieux Cordeliers ? Ils étoient précisément Danton, Fabre, Camille-Desmoulins, et le ministre, auteur des rapports sur

Paris, où Danton, Fabre, Camille et Philippeaux sont loués, où tout est dirigé dans leur sens et dans le sens d'Hébert. Que dirai-je de l'aveu fait par Danton, qu'il avoit dirigé les derniers écrits de Desmoulins et de Philippeaux ?

Vous êtes tous complices du même attentat. Tous vous avez tenté le renversement du gouvernement révolutionnaire et de la représentation ; tous, vous avez provoqué son renouvellement au 10 août dernier ; tous, vous avez travaillé pour l'étranger, qui jamais ne voulut autre chose que le renouvellement de la Convention, qui eût entraîné la perte de la République.

Je suis convaincu que cette faction des indulgens est liée à toutes les autres, qu'elle fut hypocrite dans tous les temps, vendue d'abord à la nouvelle dynastie, ensuite à toutes les factions. Cette faction a abandonné Marat, et s'est ensuite parée de sa réputation ; elle a tout fait pour détruire la République en amolissant toutes les idées de la liberté ; elle eut plus de finesse que les autres ; elle attaqua le gouvernement avec plus d'hypocrisie, et ne fut que plus criminelle.

Camille-Desmoulins, qui fut d'abord dupe et finit par être complice, fut, comme Philippeaux, un instrument de Fabre et de Danton. On racontoit comme une preuve de la bonhomie de Fabre, que celui-ci se trouvant chez Desmoulins au moment où il lisoit à quelqu'un l'écrit dans lequel il demandoit un comité de clémence pour l'aristocratie, et appeloit la Convention la cour de Tibère, Fabre se mit à pleurer. Le crocodile pleure aussi. Comme Camille-Desmoulins manquoit de caractère, on se servit de son orgueil. Il attaqua en rhéteur le gouvernement révolutionnaire dans toutes ses conséquences ; il parla effrontément en faveur des ennemis de la Révolution, proposa pour eux un comité de clémence ; se montra très-inclément pour le parti populaire ; attaqua, comme Hébert et Vincent, les représentans du peuple dans les armées ; comme Hébert, Vincent et Buzot, lui-même il les traita de proconsuls. Il avoit été le défenseur de l'infâme Dillon, avec la même audace que montra Dillon lui-même, lorsqu'à Maubeuge il ordonna à son armée de marcher sur Paris, et de prêter serment de fidélité au roi. Il combattit la loi contre les Anglais ; il en reçut des remerciemens en Angleterre, dans les journaux de ces temps-là. Avez-vous remarqué que tous ceux qui ont été loués dans l'Angleterre, ont ici trahi leur patrie ?

Fabre, plus d'une fois, provoqua l'agrandissement des pouvoirs du comité de salut public, soit par lui-même, soit par ses amis ; nous frémîmes souvent d'un piège si méchant. Fabre espéroit que nous succomberions sous le fardeau de tant d'affaires, il s'en vantait : mais le génie de la Liberté a vaincu pour nous. Celui qui parmi nous accepta toujours avec le plus de joie le pouvoir, fut Hérault, le complice de Fabre et de l'étranger. Tout se lie : après que Fabre eut tout fait pour nous donner une juridiction dans le dédale de laquelle il espéroit nous perdre, alors il fit attaquer les opérations du gouvernement.

Alors Hérault, qui s'étoit placé à la tête des affaires diplomatiques, mit tout en usage pour éventer les projets du gouvernement. Par lui les délibérations les plus secrètes du comité sur les

affaires étrangères, étoient communiquées aux gouvernements ennemis. Il fit faire plusieurs voyages à Dubuisson, en Suisse, pour y conspirer sous le cachet même de la République. Nous nous rappelons qu'Hérault fut, avec dégoût, le témoin muet des travaux de ceux qui tracèrent le plan de la constitution, dont il se fit adroitement le rapporteur déhonté.

Nous avons intercepté des lettres de Las-Casas, ambassadeur d'Espagne à Vienne, dans lesquelles il rapporte les délibérations diplomatiques du comité au temps d'Hérault.

C'étoit dans ce même temps qu'environné de pièges et de la responsabilité des succès de quatorze armées, une nuée d'ennemis attaqua le gouvernement, c'est-à-dire, vous attaqua vous-mêmes.

Le moment étoit favorable : l'Alsace étoit envahie ; Toulon étoit aux mains des Espagnols et des Anglais, Perpignan menacé ; nos armées malheureuses dans le Nord, dans le Mont-Blanc, dans la Vendée, par-tout enfin. Alors le parti Hébert demandoit l'établissement de la Constitution, afin que dans ce chaos de dangers et d'adversités, dans cette agonie factice de la Liberté, le passage du gouvernement révolutionnaire à un régime plus foible que ses ennemis, fût le passage de la vie au tombeau. L'établissement de la Constitution fut demandé par Danton, l'ami de Fabre. En même-temps Philippeaux, ou plutôt Fabre, dont le style, l'hypocrisie, les insinuations sont reconnues facilement dans les écrits du premier ; en même-temps Philippeaux attaqua le gouvernement comme associé à la trahison.

Philippeaux avoit autrefois écrit en faveur de Roland et de l'appel au peuple, et contre Marat. Philippeaux mit au jour, dans ces derniers temps, divers écrits, qui sont évidemment de différentes plumes. Le but de ces écrits étoit d'en induire la complicité du gouvernement avec ceux qui trahissoient la patrie. Philippeaux, auteur quelques jours auparavant d'un catéchisme ridicule, étoit devenu tout-à-coup un homme d'état. Philippeaux est l'âme du club du Mans où la liberté, ou la représentation nationale n'a pas un ami, où l'on a demandé votre renouvellement, où l'on a dit que vous étiez usés, dans le temps même que le disoit Hébert.

Vous avez même appris ce matin qu'une révolte avoit éclaté au Mans, contre Garnier, représentant du peuple. Cette révolte a été fomentée par ceux-là mêmes qui rédigèrent une adresse en faveur de Philippeaux. Ils sont arrêtés : le tribunal révolutionnaire va instruire cette affaire. Revenons à notre sujet.

On peut se souvenir que Fabre, en ce temps-là, ne quittoit point Camille ni Philippeaux. Fabre, en même temps qu'il dirigeoit ces deux personnages, étoit par-tout. Il étoit sans cesse au comité de sûreté générale ; il étoit dans les groupes, à la police, à la commune, aux jacobins, aux cordeliers ; il se multiplioit, et dictoit divers écrits ; il se glissoit auprès des patriotes, et il est prouvé que cet homme qui s'étoit efforcé d'accroître l'autorité du comité, le sapoit dans chacun de ses membres. Au milieu des dangers qui environnoient la patrie, on délibéroit, les soirs, sur tout ce que chacun de nous avoit remarqué de contraire au bien public dans la

journée. Il se trouva que Fabre disoit à chacun des membres du Comité du bien d'eux-mêmes, et du mal de chaque autre complice de Chabot. Il l'accusa lorsqu'il le sut accusé comme Chabot accusa ses complices. Fabre s'attachoit surtout à prouver que tous les complots avoient pour but de perdre Danton. La réaction de ces intrigues auroit été de renverser le gouvernement et la représentation, de ruiner les partis opposés : et que seroit-il resté ? Fabre et sa faction !

Maintenant il faut rapprocher d'autres faits des précédens.

L'été dernier, Hérault cherchant des partisans, ou tâtant les esprits, dit que Lullier, procureur-général du département de Paris, avoit confié qu'il existoit un parti en faveur du jeune Capet, et que si le gouvernement pouvoit perdre faveur et le parti arriver au degré d'influence nécessaire, ce seroit Danton qui montreroit au peuple cet enfant.

Dans ce temps, Danton dîna souvent, rue Grange-Batelière, avec des Anglais ; il dînoit avec Gusman, espagnol, trois fois par semaine, et avec l'infâme Saint-Amaranthe, le fils de Sartine, et Lacroix. C'est là que se sont faits quelques-uns des repas à cent écus par tête.

Il est clair que le parti qui vouloit établir prématurément la constitution, celui qui attaquoit le gouvernement, celui qui attaquoit la Convention, celui qui corrompoit, celui qui vouloit un comité de clémence, avoient tous pour objet d'amener le dégoût du régime présent, et il est évident que la royauté étoit celui qu'on y vouloit substituer.

Qu'on examine maintenant la conduite de tous ceux dont j'ai parlé, leurs liaisons, leurs excuses toujours prêtes en faveur des hommes tarrés ; on reconnoît à des signes certains le parti opposé à la révolution, et qui dissimula toujours. Que ceux dont j'ai parlé nous disent d'où vient leur fortune ; que Lacroix dise pourquoi l'été dernier il faisoit acheter de l'or par un banquier.

Ceux qui depuis quatre ans ont conspiré sous la voile du patriotisme, aujourd'hui que la justice les menace, répètent ce mot de Vergniaud : *La Révolution est comme Saturne : elle dévorera tous ses enfans*. Hébert répétoit ce mot pendant son procès ; il est répété par tous ceux qui tremblent et qui se voient démasqués. Non, la Révolution ne dévorera pas ses enfans, mais ses ennemis, de quelque masque impénétrable qu'ils se soient couverts !

Les conjurés qui ont péri étoient-ils les enfans de la liberté, parce qu'ils leur ressembloient un moment ? La Révolution dévorera jusqu'au dernier ami de la tyrannie ; il ne périra pas un véritable patriote par la justice : elle n'immolera que les factions criminelles.

Citoyens, elles méditent chaque jour votre perte : tous les fripons se rallient à elles. Elles s'attendoient depuis quelques jours à être démasquées. Danton, Lacroix disoient : *Préparons-nous à nous défendre*. Ainsi Hébert déjà poursuivi par l'image de son supplice, crioit il y a trois décades : *On veut me perdre ; défendez-moi*.

Un innocent parle-t-il de se défendre ? a-t-il des pressentimens de terreur avant qu'on ait parlé de lui ? Les comités ont gardé prudem-

ment le silence, et l'opinion et le peuple accusaient avant moi ceux que j'accuse. Ils s'accusaient, ils se désignaient eux-mêmes, car nous n'avions point parlé d'eux; ils se préparoient à demander si nous voulons détruire la représentation, parce que nous les accusons; et ceux-là nous font-ils un crime d'avoir accusé Brissot, Chabot et leurs complices ? veut-on les réhabiliter.

Soyez donc inflexibles : c'est l'indulgence qui est féroce, puisqu'elle menace la Patrie.

Quand les restes de la faction d'Orléans, dévoués aujourd'hui à tous les attentats contre la Patrie, n'existeront plus, vous n'aurez plus d'exemple à donner; vous serez paisibles; l'intrigue n'abordera plus cette enceinte sacrée; vous vous livrez à la législation et au gouvernement; vous sonderez ses profondeurs, et vous déroberez le feu du ciel pour animer la République tiède encore, et enflammer l'amour de la Patrie et de la justice : alors il ne restera plus que des patriotes; alors sera détruite l'illusion des intrigans, qui, depuis cinq ans ayant pris le masque de la révolution, voudroient aujourd'hui leur faire partager leur opprobre, en faisant dire que les patriotes seront tous déshonorés les uns après les autres. Ainsi donc, parce que des lâches et des ennemis de l'humanité se sont faits prophètes, la Divinité en auroit perdu de sa gloire ! parce que des hypocrites auroient usurpé la réputation du patriotisme, l'éclat du patriotisme seroit obscurci ! Ceux que je dénonce n'ont jamais été patriotes, mais aristocrates adroits et plus dissimulés que ceux de Coblenz.

Toutes les réputations qui se sont écroulées étoient des réputations usurpées par l'aristocratie ou par des factions criminelles. Ceux qui nous reprochent notre sévérité, aimeroient-ils mieux que nous fussions injustes ? Peu importe que le temps ait conduit des vanités diverses à l'échafaud, au cimetière, au néant, pourvu que la liberté reste. On apprendra à devenir modeste; on s'élancera vers la solide gloire et le solide bien, qui sont la probité obscure. Le peuple français ne perdra jamais sa réputation : la trace de la liberté et du génie ne peut être effacée dans l'univers. Opprimé dans sa vie, il opprime après lui les préjugés et les tyrans. Le monde est vuide depuis les Romains; et leur mémoire le remplit, et prophétise encore la liberté.

Pour vous, après avoir aboli les factions, donnez à cette République de douces mœurs. Rétablissez dans l'état civil l'estime et le respect individuel. Français, soyez heureux et libres; aimez-vous, haïssez tous les ennemis de la République; mais soyez en paix avec vous-mêmes. La liberté vous rappelle à la nature; et l'on vouloit vous la faire abandonner ! n'avez-vous point d'épouses à chérir, d'enfans à élever ? respectez-vous mutuellement. Et vous, représentans du peuple, chargez-vous du gouvernement suprême, et que tout le monde jouisse de la liberté au lieu de gouverner. La destinée de vos prédécesseurs vous avertit de terminer votre ouvrage vous-mêmes, d'être sages et de propager la justice sans courir à la renommée; semblables à l'Être suprême, qui met le monde en harmonie sans se montrer : le bien public est tout, mais pour la renommée, elle n'est rien.

Barnave fut porté en triomphe sous vos fenêtres : où est-il ?

Ceux que j'ai dénoncés n'ont jamais connu de patrie; ils se sont enrichis par des forfaits, et ce n'est point leur faute si vous existez. Il n'est point de crime qu'ils n'aient protégé, point de traître qu'ils n'aient excusé : avarés, égoïstes, apologistes des vices, rhéteurs, et non pas amis de la liberté, la république est incompatible avec eux, ils ont besoin des jouissances qui s'acquiescent aux dépens de l'égalité; ils sont insatiables d'influence. Les rois comptent sur eux pour vous détruire : à quelles protestations pourriez-vous croire de la part de ceux qui, pressant la main sacrilège de Dumouriez, lui jurèrent une amitié éternelle ? serment qui fut gardé : la Belgique et l'armée, vous et l'Europe, en êtes témoins.

Il y a donc eu une conjuration tramée depuis plusieurs années pour absorber la Révolution française dans un changement de dynastie. Les factions de Mirabeau, des Lameth, de Lafayette, de Brissot, de d'Orléans, de Dumouriez, de Carra, d'Hébert; les factions de Chabot, de Fabre, de Danton, ont concouru progressivement à ce but par tous les moyens qui pouvoient empêcher la République de s'établir, et son gouvernement de s'affermir.

Nous avons cru ne devoir plus temporiser avec les coupables, puisque nous avons annoncé que nous détruirions toutes les factions; elles pourroient se ranimer et prendre de nouvelles forces; l'Europe semble ne plus compter que sur elles. Il étoit donc instant de les détruire, afin qu'il ne restât dans la République que le peuple et vous, et le gouvernement dont vous êtes le centre inviolable.

Les jours du crime sont passés : malheur à ceux qui soutiendroient sa cause ! La politique est démasquée. Que tout ce qui fut criminel périsse. On ne fait point de républiques avec des ménagemens, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible envers tous ceux qui ont trahi. Que les complices se dénoncent en se rangeant du parti des forfaits. Ce que nous avons dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut arracher à la vie les hommes qui, comme nous, ont tout osé pour la vérité; on ne peut point leur arracher les cœurs, ni le tombeau hospitalier sous lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la honte d'avoir laissé triompher les méchans (1). (Il est souvent interrompu par des applaudissemens universels) (2).

Le projet de décret est ainsi conçu et adopté (au milieu des plus vifs applaudissemens) (3) et suivi des cris répétés de Vive la République) (4).

« La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de ses comités de sûreté-générale et de salut public, décrète d'accusation,

(1) Voir ci-après, P. ann. I : « Projet rédigé par Robespierre du rapport fait à la Convention par Saint-Just... », et notes d'A. MATHIEZ.

(2) *Batave*, n° 410; *Audit. nat.*, n° 555.

(3) *F.S.P.*, n° 272. « A l'unanimité » (*J. Mont.*, n° 139).

(4) *C. Eg.*, n° 591.